

# L'association des professeurs de mathématiques lance un cri d'alarme

## A PROPOS DES PROGRAMMES DE QUATRIEME ET TROISIEME

*Texte établi par le Bureau National le 21 Octobre (et approuvé le 22 Octobre par le Comité national) pour être transmis à la presse :*

### UN CRI D'ALARME DE L'A.P.M. :

*[Communiqué de Presse]*

L'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public (A.P.M.E.P., ou plus simplement A.P.M.) rappelle qu'elle a fortement contribué à promouvoir une réforme de l'enseignement des mathématiques.

Elle l'a fait pour des raisons d'ordre mathématique et pédagogique à la fois qui, avec du recul, lui paraissent plus pertinentes que jamais.

Mais dès Janvier 1968, elle affirmait, en sa CHARTE DE CHAMBERY :

"L'expérimentation et la formation des maîtres doivent être les deux moteurs de la réforme".

Depuis elle a eu l'occasion de préciser qu'il n'y aurait pas de vraie réforme sans une rénovation pédagogique profonde, à ses yeux essentielle et absolument prioritaire tout au long de la scolarité obligatoire.

L'A.P.M.E.P. est obligée aujourd'hui, pour préserver ses objectifs initiaux, de jeter un cri d'alarme.

Trop souvent, la réforme est compromise et la rénovation pédagogique paralysée par un contenu mathématique surabondant et trop difficile. Les mesures prises pour "recycler" les maîtres ont été trop lentes et fragmentaires ; les plans d'expérimentation ont été très insuffisants et irrationnels ; les quelques résultats significatifs, obtenus malgré tout, ont été ignorés.

Tous ces défauts semblent se retrouver au plus haut point à propos de l'enseignement de la géométrie en quatrième et en troisième, alors qu'il s'agit de la scolarité obligatoire (enseignement généralisé en 71-72 en quatrième). Ainsi cet enseignement, sans être pour les élèves un échec par rapport à l'enseignement antérieur, l'est par rapport aux espoirs mis dans la réforme.

Certes, l'Inspection Générale de Mathématiques a arrêté fin mai 1972 des restrictions de programme. Mais elles ne sont valables que

pour 1971-72 en quatrième (il n'y a pas d'erreur de date ! ) et pour 1972-73 en troisième. Ces mesures sont d'ailleurs insuffisantes, et d'application confuse pour la troisième. On conçoit que ceci n'ait pu calmer, au contraire, l'inquiétude croissante des maîtres et de l'A.P.M.E.P.

En sa séance du 11 juin 1972, la commission premier cycle de l'APMEP a préconisé des allègements clairs et substantiels pour les années à venir. Elle s'est vigoureusement élevée contre le caractère provisoire des restrictions arrêtées par l'Inspection Générale. Elle a demandé que les allègements soient valables jusqu'à la mise en vigueur, après expérimentation favorable, d'un nouveau programme léger, réellement compréhensible et assimilable par TOUS les élèves. (L'APMEP s'intéresse d'ailleurs à un style particulier de programme et à de nouvelles possibilités d'innovation pédagogique).

Ces propositions d'allègement et ces conclusions, précises et motivées, ont été aussitôt transmises à Monsieur le Directeur Délégué aux Enseignements Élémentaire et Secondaire, et à l'Inspection Générale de Mathématiques (elles sont publiées dans le Bulletin national n° 285 de l'APMEP page 876...).

Or, à ce jour, aucune marque d'approbation ou de simple intérêt n'est venue à l'APMEP, ni de Monsieur le Directeur Délégué aux Enseignements Élémentaire et Secondaire, ni de l'Inspection Générale, ni d'aucune autorité.

L'APMEP est donc dans un premier temps dans l'obligation de rendre publique sa position et de prévoir une suite possible si elle n'est pas très bientôt entendue.

Loin de rejoindre le camp des adversaires de la réforme, hostiles à toute rénovation pédagogique, l'APMEP souhaite qu'on redécouvre nettement tout ce qu'implique une vraie réforme.

Elle ne réclame pas une pause-désaveu et elle dénonce l'alliance, avec ceux qui ne veulent aucune réforme, de ceux qui exigent trop des élèves et des maîtres.

Il faut promouvoir une vraie réforme en quatrième et troisième dans le prolongement de celle qui donne satisfaction en sixième et cinquième.